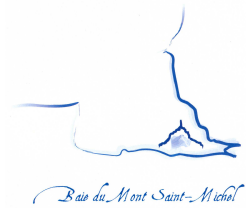


## Les forums de la Baie

# "Quelle Baie voulons-nous demain ?"



Jeudi 16 février 2006 à Avranches

---

### - SYNTHESE DE L'EXPRESSION DES PARTICIPANTS -

#### **LE TERRITOIRE « BAIE »**

##### **Evolution des paysages**

- Origine d'*Abrincates* : lien avec « aber ». Estuaires de la Sélune et de la Sée, les rivières venant lécher les abords de la ville d'Avranches, eau omniprésente.
- Aujourd'hui, les herbues ont progressé, la présence de l'eau est moins prégnante, sauf dans les estuaires (perception du risque d'inondation dans certains secteurs).
- Mauvaise intégration des bâtiments industriels et commerciaux, image choquante par rapport à valeur du paysage.
- Choix des zones d'implantation pour zones industrielles et commerciales.
- Risque de banalisation des paysages, notamment par une extension urbaine incontrôlée sur le plan du paysage.
- Pression foncière sur la frange littorale.

*Comment favoriser la mixité sociale sur le territoire et favoriser l'installation de jeunes couples du pays ?*

##### **Limites du territoire Baie du Mont**

- La Baie, c'est la nature, idéal fortement tempéré par le développement urbain, les zones artisanales, les enseignes... dès qu'on s'éloigne du littoral.
- La Baie est naturelle, donc uniquement littorale.
- C'est un territoire lié à une capacité de savoir-vivre en lien avec Baie : activités agricoles, tourisme, pêche... Historiquement, ce territoire est lié au commerce du sel (jusqu'aux limites départementales).
- Territoire lié à la visibilité sur le Mont Saint-Michel. Chausey fait partie de la Baie.
- Notion de cercles concentriques : les plus proches, les communes littorales, et les plus extrêmes, les belvédères tels que les « Montjoies ».
- Pour le public « extérieur » des communes limitrophes : consommation des paysages, mais ne supportent pas les contraintes de vie.
- Les publics « extérieurs » peuvent aussi se sentir très impliqués, passionnés par la Baie.

##### **Les fleuves, un lien entre la Baie et l'arrière-pays**

- La Sée et la Sélune, ainsi que les petites rivières côtières, sont les exutoires des bassins versants vers la Baie.
- L'eau fait le lien physique : transfert de charges d'amont en aval.
- « L'eau, c'est la vie »
- Responsabilités partagées : habitants, Etat dans autorisations, agriculteurs...

- Chacun doit être concerné en tant que consommateur d'eau, mais aussi en tant que pollueur.

### **La Baie, patrimoine mondial classé par l'UNESCO**

- Obligation d'intégrité et d'authenticité
- L'Association Interdépartementale doit être un acteur pour accéder à ces objectifs.
- Un enjeu qui a permis décloisonner les frontières administratives.
- Un patrimoine maritime propriété de l'Etat, donc au bénéfice de tous.

*Un territoire non figé, lié à la perception de chacun.*

*Dominance de la vision maritime, naturelle.*

*Un devoir d'engagement des acteurs à sa préservation, chacun à son niveau.*

## **LES ACTIVITES EN BAIE**

### **Tourisme**

- Forte pression, demande de liberté, mais pas d'acceptation de contraintes (propreté...).
- Problème de la qualité et de la propreté : nécessité d'y veiller particulièrement dans les zones d'accumulation en fonds de Baie.
- Fidélité des touristes, pas de lassitude des paysages.
- Problème de la fréquentation motorisée : motos, quads... sur l'espace maritime et les chemins creux.
- Les camping cars : un mal nécessaire ?
- Souhait d'intégrer les aires de stationnement, incontournables pour bien accueillir touristes.
- Les éléments structurants : clôtures pour organiser la fréquentation sur le domaine maritime, équipements d'accueil au Bec d'Andaine...
- Manque d'une valorisation du patrimoine « oiseaux », et d'un centre de ressources environnementales pour le public scolaire.
- Voie verte : une infrastructure trop « lourde » pour ce territoire ? le public ne peut-il pas faire un « effort » pour « mériter » la Baie ?

*Comment faire profiter de cette attractivité à l'arrière-pays ?*

*Comment intégrer au mieux les infrastructures indispensables pour la gestion fréquentation (aires de stationnement...)?*

*Comment intégrer de nouvelles structures touristiques (Voie verte, centre pour environnement ...) ?*

### **Pêche**

- Pêche professionnelle en Baie perçue comme une activité « polluante » : beaucoup de rejets...
- Développement très important de la pêche à pied « amateur » : pratiquants de plus en plus lointains, activité mal encadrée et mal explicitée par l'Etat.
- Plus de pêche à pied professionnelle sur le secteur d'Avranches. Par contre, progression des demandes de licences en Bretagne.
- Pêche en rivière : beaucoup de poissons, même si les espèces « emblématiques » telles que les anguilles, truites, plies diminuent ... et tendance à la dominance d'espèces moins exigeantes (mulets...).
- Inquiétude sur l'interconnexion Granville/Avranches pour l'alimentation en eau à partir de la Sée. L'expérience passée sur la prise d'eau d'Avranches sur la Brèze aurait tendance à rassurer sur l'évolution de la qualité grâce aux périmètres de protection, reste à étudier l'impact sur les débits d'étiage.
- Risque lié au devenir du barrage : risques de catastrophe écologique en cas de vidange mal contrôlée.

*Mutation des pratiques, des publics.*

*Vigilance sur l'évolution de l'état du milieu.*

## **Agriculture**

- Profession longtemps discriminée par rapport à la qualité de l'environnement, mais qui a su se remettre en question.
- Rôle indispensable pour l'entretien du paysage.
- Reconquête de certains paysages dégradés.

## **Cheval**

- Projet développé sur Sartilly : risque de déséquilibre causé par envergure du projet (fréquentation induite, vues...)
- Vitrine pour le département, la Baie : centre d'entraînement de cracks.

## **Agneaux pré salés**

- Que faire aujourd'hui des dizaines d'hectares qui se créent tous les ans ? agriculture : fauche, pâturage ovin, bovins... ?
- Pas d'écoute des exploitants, dominance de la vision technocratique.
- Problème des nouvelles modalités de gestion des prés salés dans le projet d'AOC : vision plus écologique, mais risque de dérive pour les prés salés, qu'ils ne deviennent plus attractifs.
- Vision technocratique du pilotage du projet de l'AOC. Etre à l'écoute des éleveurs de moutons.
- Les touristes s'étonnent de ne plus voir les moutons ; image fortement associée aux paysages de la Baie.

## **Bergeries**

- Actuellement, état des bâtiments qui n'est pas en phase avec l'exemplarité du territoire. Mais ces petites installations sont aussi des lieux de vie, faisant partie du territoire.
- Fragilité de ces structures : éleveurs âgés, impossibilité reconstruire après dégâts.
- Pour aider au développement de l'activité : espérer des permis de construire assouplis ?
- Attention aux volumes, nécessité de soigner l'intégration paysagère.

*Se servir d'expériences hors de la Baie ?*

*Créer un modèle, un emblème pour l'activité en Baie ?*

*Qui pour accompagner financièrement les éleveurs ?*

## **Production tanque**

- activité traditionnelle.
- Incompréhension sur les régimes d'autorisations d'extraction.

## **Activités conchylicoles**

- Projets d'extension en Bretagne. Non unanime pour une implantation côté normand.
- Pollution visuelle, limitation de la liberté de circuler en Baie.
- C'est aussi une activité particulière, typique de la Baie.

*Quel contrôle pour les extensions souhaitées ?*

*Quels impacts sur la qualité de l'eau ?*

*Comment anticiper, accompagner, soutenir l'évolution des activités, symboliques du territoire ?*

*Comment organiser certaines activités entre elles ?*

*Comment faire des propositions de qualité, en phase avec le territoire ?*

## **La culture**

- La Baie est un territoire de vie culturelle : photos, peintures... Favoriser les rencontres, les expos.